



PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE SELECTION PROFESSIONNELLE POUR L'ACCES AU GRADE D'INGENIEUR TERRITORIAL POUR LE SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

La commission de sélection professionnelle s'est réunie le Lundi 07 mars 2016 à 13h55 à CAYENNE au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guyane, 36 avenue Louis Pasteur - 97300 CAYENNE, pour se prononcer sur l'aptitude des candidats à être intégrés au grade d'Ingénieur territorial, compte tenu du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire.

COMPOSITION DE LA COMMISSION :

- Présidente de la commission : Madame Paule BERTHELOT, Vice-présidente du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guyane,
- Personnalité qualifiée : Madame Sandrine PIDERY, Responsable des Ressources humaines, Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guyane,
- Fonctionnaire collectivité: Monsieur Félix ANTENOR-HABAZAC, Fonctionnaire Catégorie A.

Les candidats ont été invités à se présenter devant la commission par courrier en date du 02 mars 2016.

Après étude des dossiers et audition des candidats, la commission déclare les agents figurants sur la liste ci-dessous, dressée par ordre alphabétique, aptes à être intégrés au grade d'Ingénieur territorial :

NOM	PRENOM
LATIDINE	Seto

Fait à Cayenne, le 07 mars 2016

Les membres de la commission d'évaluation professionnelle :

Paule BERTHELOT

Sandrine PIDERY

Colonel Félix
ANTENOR-HABAZAC



La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cayenne dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.

Affiché au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) le :

Publié sur le site internet du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) le :

Affiché au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guyane et publié sur son site internet le :